

HISTOIRE Classe terminale :

« Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures)

Questions	Analyse des enjeux du chapitre	Points de vigilance	Ressources
Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)			
<p>Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux</p> <p>Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les causes de la crise - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale - l'émergence d'un chômage de masse <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine ♣ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal ♣ Juin 1936 : les accords Matignon 	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont pu étudier la crise de 1929 et ses conséquences sociales, son rôle dans le basculement de l'Allemagne dans le nazisme, ainsi que l'expérience politique française du Front Populaire. Ils ont construit des repères chronologiques (1936 : Front Populaire) 		
	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interdépendance économique croissante (bien qu'inégale) des économies mondiales qui est révélée par l'effet-domino induit par la crise de 1929 - que face à la crise, les politiques menées ne sont pas coordonnées sur le plan international, alors que prévaut le repli sur des solutions nationales - que parmi ces solutions nationales sont mises en place des formes d'interventions plus fortes de l'Etat dans la vie économique et sociale visant à limiter les effets sociaux de la crise (New Deal, accords Matignon par exemple). 	<p>Le volume horaire consacré à la question étant limité, il faut veiller à ne pas se perdre dans une approche trop événementielle ou exhaustive et l'articuler explicitement aux grands axes du programme (les relations entre les puissances et la confrontation des modèles).</p> <p>S'appuyer sur les acquis des élèves et leur autonomie croissante : il est par exemple souhaitable de faire émerger les connaissances acquises en 3^e sur le Front Populaire pour ne pas traiter ce dernier en tant que tel, mais bien envisager la façon dont il choisit d'intervenir dans la vie économique et sociale pour limiter les effets de la crise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre-Cyrille Hautcoeur, <i>La Crise de 1929</i>, La Découverte, 2016. - Olivier Dabène, <i>L'Amérique latine à l'époque contemporaine</i>, Armand Colin, 2018.
<p>Chapitre 2. Les régimes totalitaires</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont étudié la révolution bolchevique, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, puis les expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres (le communisme soviétique) 		

<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du régime soviétique - du fascisme italien - du national-socialisme allemand. <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS ♣ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ♣ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes 	<p>stalinien qui s'établit au cours des années 1920, le régime nazi et les alliances qu'il noue). Ils ont construit des repères chronologiques (1917 : Révolution Russe, 1933-45 : l'Allemagne d'Hitler)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de première : ils ont travaillé sur les révolutions russes et sur la guerre civile en Russie de 1917 à 1922 [attention au contexte particulier de 2019-2020]. 		
<p>Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale</p> <p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont étudié la Seconde Guerre mondiale, conflit aux dimensions mondiales caractérisé par la violence de masse et l'anéantissement, ainsi que les génocides des Juifs et des Tziganes. Ils ont travaillé sur la France défaite et occupée, sur le régime de Vichy, négateur des valeurs républicaines, et sur la Résistance militaire et civile qui agit contre lui. Ils ont construit des repères chronologiques (1939-1945 : Seconde Guerre mondiale) 	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que les régimes politiques aux caractères nouveaux qui s'affirment dans l'entre-deux-guerres présentent des traits communs (rôle dirigeant d'un parti-Etat, primat de l'idéologie, opposition aux principes de la démocratie libérale, usage de la violence de masse...) mais se singularisent par un projet spécifique, une mobilisation des populations différente, etc. ; - que ces caractères et la faiblesse apparente des démocraties les placent dans une logique de domination qui bouscule l'ordre européen et génère des tensions internationales ; - que les institutions multilatérales mises en place après la Première Guerre mondiale sont impuissantes à apaiser ces tensions et que se produit de nouveau un repli sur les intérêts nationaux à court terme. 	<p>Le volume horaire consacré à la question étant limité, éviter de faire le récit chronologique détaillé de l'avènement de ces régimes et les saisir plutôt au stade de leur maturité, de façon à bien envisager les relations entre les puissances et la confrontation des modèles.</p> <p>Bien relier ce chapitre à celui qui précède (le rôle de la crise de 1929 dans la popularité du NSDAP par exemple) et se garder de toute approche téléologique avec le chapitre qui suit.</p> <p>Remobiliser la connaissance que les élèves ont déjà des états totalitaires, abordés en classe de 3^e.</p> <p>Ne pas exagérer la soumission des sociétés : le totalitarisme est avant tout un projet et si les régimes totalitaires pèsent de tout leur poids pour imposer une soumission totale, des formes de résistance existent.</p>
	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il s'agit d'un moment de paroxysme des tensions internationales, visible par l'étendue et par la violence d'un conflit 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité et cette question est particulièrement propice à un "dérapage horaire" : pour ne pas se perdre dans une approche trop événementielle ou</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier sur "les mondes du Goulag" (<i>L'histoire</i> n°461, juillet-août 2019) - Johann Chapoutot, <i>Le nazisme. Une idéologie en actes</i>, La Documentation Photographique, n° 8085, janvier 2012 - <i>Les totalitarismes</i>, Textes et Documents pour la Classe, n°1048, 15 janvier 2013 - Tristan Lecoq (dir), <i>Enseigner De Gaulle</i>, Canopé éditions, 2018.

<p>- un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération</p> <ul style="list-style-type: none"> - crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes - la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance. <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ♣ De Gaulle et la France libre ♣ Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ♣ Juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration ♣ 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki 	<p>marqué par les violences de masse et par l'ampleur des moyens et des hommes mobilisés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - que ce conflit de puissances (au sens classique) est aussi un affrontement de modèles, le fascisme totalitaire affrontant la démocratie libérale et le communisme soviétique ; - l'ampleur du choc de 1940 pour la France et la dynamique de redéfinition de la hiérarchie des puissances qu'accélère la guerre ; - qu'à l'échelle de la France s'affrontent différentes visions de l'Etat, des droits des individus et de la place de la France dans le conflit. 	<p>exhaustive, il faut bien l'articuler aux grands axes du programme (les relations entre les puissances et la confrontation des modèles) et assumer des choix (notamment dans le traitement des PPO). Bien relier également à ce chapitre à ce qui précède (certains des belligérants s'inscrivant dans des projets totalitaires). Ne pas présenter l'ensemble du conflit comme une guerre d'anéantissement, concept qui n'est pertinent que pour la guerre à l'est.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Douzou, Tristan Lecoq (dir.), <i>Enseigner la Résistance</i>, Canopé éditions, 2016. - Vincent Duclert, Les génocides, La Documentation photographique N° 8127/2019-1. - Le site internet Mémoires des déportations 1939-1945 (nombreux témoignages) : http://memoiresdesdeportations.org/fr - Collection de webdocumentaires sur la Résistance dans les régions françaises : http://lesresistances.france3.fr/home - Site sur les mémoires européennes des camps nazis (Canopé) : http://www.reseau-canope.fr/memoires-europeennes-camps-nazis/#0_Accueil
---	--	---	--

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

<p>Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial</p> <p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS). On peut mettre en avant :</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont des éléments sur la Guerre Froide et le début de la confrontation Est-Ouest, et ils ont pu étudier le programme du CNR, qui élargit la démocratie dans un sens social, dans le cadre d'un chapitre consacré à la refondation de la République. Ils ont construit des repères chronologiques (1945 : création de l'ONU, 1944-45 : le GPRF met en œuvre le programme du CNR, 1947 : début de la Guerre Froide) • En classe de première : les élèves ont pu travailler sur la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques (traités de paix, naissance de la SDN) [attention au contexte particulier de 2019-2020]. 		
	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le déchainement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit au choix du multilatéralisme pour affronter les grands enjeux mondiaux que sont la 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop événementielle ou exhaustive, bien l'articuler aux grands axes du programme : les relations entre les puissances et la confrontation des modèles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'histoire</i> (les collections) "Les drames de l'été 1945" n°28, juillet-septembre 2005 - Guillaume Pierre, <i>Naissance de l'Etat Providence</i>. In: Revue économique, volume 51, n°2, 2000. pp. 371-384

<ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit - les bases de l'État-providence - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient. <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ 15 mars 1944 : le programme du CNR ♣ 1948 : naissance de l'État d'Israël ♣ 25 février 1948 : le « coup de Prague » 	<p>paix, les droits de l'homme et la stabilité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - que ces décennies d'instabilité aboutissent en France à la réaffirmation des valeurs républicaines et à leur réinvention dans le cadre d'un nouveau modèle qui se diffuse alors en Europe occidentale : l'Etat Providence - que malgré ces espoirs d'un monde pacifié, de nouvelles tensions apparaissent, qui révèlent à la fois l'effacement de l'Europe et l'affirmation de nouvelles puissances mondiales (Etats-Unis, URSS, rôle de l'ONU). 	<p>Bien relier également à ce qui précède (la volonté de tirer les enseignements de la crise de 1929).</p> <p>Ne pas présenter l'année 1947 comme le point de départ de la guerre froide, les tensions entre Américains et Soviétiques étant déjà patentées lors de la conférence de Yalta en 1945.</p> <p>Ne pas lier la création de l'Etat d'Israël uniquement à la Shoah, en oubliant qu'elle est avant tout l'aboutissement d'un mouvement national, le sionisme, né dans la foulée des nationalismes européens du XIXe siècle.</p> <p>Ne pas présenter la première guerre israélo-arabe comme un conflit de la guerre froide, la dimension de ce conflit étant avant tout nationale en dépit de l'intérêt que lui portent les deux Grands.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La fresque INA Naissance et évolution de la sécurité sociale - Le site Parallel histories, consacré à l'étude du conflit israélo-palestinien
<p>Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde (jusqu'au début des années 1970)</p> <p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation - les nouveaux États : des indépendances à leur 	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont étudié le monde bipolaire de la Guerre Froide (confrontation est-ouest, modèles antagonistes, crises aux enjeux locaux et mondiaux). Ils ont travaillé sur la dimension idéologique et culturelle de ce conflit, ainsi que sur les remises en cause des logiques bipolaires par l'indépendance de nouveaux États et l'émergence du Tiers Monde. Dans le cadre français, ils ont travaillé sur les nouvelles aspirations de la jeunesse, qui s'expriment notamment en mai 68. Ils ont construit des repères chronologiques (1947-91 : Guerre Froide 1947-91, 1962 : indépendance de l'Algérie). • En classe de première : les élèves ont travaillé sur les sociétés coloniales de 1870 à 1914, et sur la participation des empires à la Première Guerre mondiale [attention au contexte particulier de 2019-2020]. 		
	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que deux puissances s'affirment, dans la confrontation de deux modèles radicalement différents mais capables de fédérer un "bloc" autour d'eux - que si la tension entre les deux "blocs" est quasi-permanente, leur affrontement prend une forme inédite : une guerre culturelle, des moments de grande 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop événementielle ou exhaustive des conflits périphériques de la guerre froide, des vagues de décolonisation ou des conflits du Proche et Moyen-Orient, bien articuler le chapitre aux grands axes du programme :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La Documentation photographique</i> n°8055, "La Guerre froide", Pierre Grosser, 2007 - <i>L'Histoire</i>, la fin des empires coloniaux, de Jefferson à Mandela, les collections n°49, octobre 2010 - Balanche Fabrice "Géopolitique du Moyen-Orient", <i>La documentation photographique</i>, la documentation

<p>affirmation sur la scène internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international - les conflits du Proche et du Moyen-Orient. <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ 1962 : la crise des missiles de Cuba ♣ Les guerres d'Indochine et du Vietnam ♣ L'année 1968 dans le monde 	<p>tension, des conflits régionaux qui ne dégénèrent pas en conflagration mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - que ce schéma bipolaire est questionné et perturbé par de nouveaux acteurs qui interrogent la logique de domination des deux Grands et cherchent à s'affranchir de leurs modèles (le tiers-monde, la Chine), tandis que les blocs se fragilisent et que les modèles sont mis en question par une partie des opinions publiques (l'année 1968 est à cet égard significative) - que dans ce contexte, l'espace stratégique du Proche et du Moyen-Orient est à la croisée de plusieurs logiques : affirmation de nouveaux états, dynamiques de la Guerre Froide, conflits de nationalités. 	<p>les relations entre les puissances et la confrontation des modèles.</p> <p>Bien relier également à ce qui précède (la naissance des tensions entre les deux Grands, le premier conflit israélo-arabe).</p> <p>Bien interroger les limites du non-alignement et ne pas présenter la bipolarisation comme un système figé ni les "blocs" comme des entités monolithiques.</p>	<p>française, n°8102, novembre-décembre 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'histoire</i>, Nasser, un héros en héritage, les collections n°52, juillet – septembre 2011 - <i>L'histoire</i>, Israël - Palestine, les collections n°39, avril 2008 - La fresque interactive de l'INA consacrée à la conférence de Bandung - La fabrique de la Guerre Froide, série de podcast diffusée par France Culture en 2017
<p>Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde (jusqu'au début des années 1970)</p> <p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; 	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont étudié l'effondrement des empires coloniaux à travers un exemple, puis les étapes et enjeux de la construction européenne, à partir de réalisations concrètes. Ils ont travaillé sur la naissance de la IVe République, puis sur la Ve République (retour au pouvoir du général de Gaulle et nouvelles institutions). Ils ont construit des repères chronologiques (1957 : traité de Rome, 1958 : naissance de la Ve République, 1962 : indépendance de l'Algérie et élection du président de la République au suffrage universel direct) • En classe de première : les élèves ont travaillé sur les institutions de la IIIe République, construisant ainsi des notions politiques et institutionnelles [attention au contexte particulier de 2019-2020]. 		
	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la France est affaiblie par la guerre, par l'affirmation des deux Grands, et par une décolonisation qui la plonge dans une longue crise politique - les choix stratégiques des gouvernements successifs dans ce contexte : <ul style="list-style-type: none"> • le choix de l'Occident et de l'alliance avec les Etats-Unis 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop événementielle ou exhaustive, bien articuler la question aux grands axes du programme : les relations entre les puissances et la confrontation des modèles.</p> <p>Bien relier également à ce qui précède (la décolonisation, l'affaiblissement de la puissance européenne, la bipolarisation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice Vaïsse, <i>La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958</i>, Fayard, 2009 - Tristan Lecoq (dir), <i>Enseigner De Gaulle</i>, Canopé éditions, 2018. - Michel Winock, Pierre Mendès-France: 'Gouverner, c'est choisir' , <i>L'Histoire</i>, n° 287, mai 2004 - Guy Pervillé, La guerre d'Algérie en face, <i>L'Histoire</i> n°331, mai 2008

<p>- La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime</p> <p>- Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</p> <p><u>Points de passage et d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ La guerre d'Algérie et ses mémoires ; ♣ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; ♣ La constitution de 1958. 	<ul style="list-style-type: none"> • le choix de l'Europe et de l'interdépendance renforcée avec les pays voisins pour préserver la paix • le choix d'un modèle politique original qui renforce le pouvoir et le rôle de l'Etat • le choix d'affirmer par d'autres moyens la place de la France dans le monde : par l'influence, par le multilatéralisme, par la dissuasion nucléaire, par la modernisation de son économie... 	<p>Bien s'appuyer sur les acquis des élèves, qui disposent de repères sur la période, qu'on peut mobiliser rapidement en début de chapitre.</p> <p>Ne pas passer trop de temps sur la crise algérienne et surtout sur ses mémoires, qui étaient traitées beaucoup plus en détail dans le programme précédent. Sur ce dernier point, on veillera à choisir une situation significative (ex : la commémoration des accords d'Evian) qui permet de montrer rapidement les grands enjeux de la question.</p> <p>Ne pas trop compartimenter les items proposés et les points de passage : il existe un lien fort entre reconfiguration de la place dans le monde et évolution politique intérieure.</p>	<p>- Les deux épisodes du documentaire de Benjamin Stora et Gabriel Le Bomin, Guerre d'Algérie: la déchirure (1954-1952), Nilaya productions, 2012, 2X55', sont accessibles sur le site de Benjamin Stora.</p>
--	---	--	--

GEOGRAPHIE Classe terminale :

« Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)

Questions	Enjeux majeurs	Points de vigilance	Ressources
Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)			
<p>Questions</p> <p>- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.</p> <p>- Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.</p> <p>Commentaire</p> <p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de quatrième : les élèves ont travaillé sur les mers et océans, espaces emblématiques des enjeux spatiaux liés à la mondialisation. Ils ont pu aborder le rôle essentiel des transports maritimes dans l'économie mondiale, la concentration des populations et des activités sur les littoraux, la fragilité des milieux et les conflits qu'ils génèrent. • En classe de seconde : les notions de mondialisation, milieu, ressources ont été abordées. • En classe de première, l'importance des flux de produits matériels et immatériels est soulignée (thème 2) [attention au contexte particulier de 2019-2020]. <p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <p>- que les mers et océans sont des espaces traversés par des flux de nature</p>	<p>Ne pas consacrer trop de temps à la 1ère question - et aux</p>	<p>- Tristan Lecoq et Florence Smits (dir.), <i>Enseigner la mer</i>, Canopé éditions, 2016</p>

<p>circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p> <p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains. - La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation. - L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales. - Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique. 	<p>diverse (insister sur les flux de communication transocéaniques) et de plus en plus conséquents (maritimisation) et qu'ils sont donc en premier lieu les vecteurs de la mondialisation, l'autorisant et l'intensifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la fréquentation des océans, qui s'effectue en réseaux (dimension réticulaire), privilégie et hiérarchise les espaces maritimes et océaniques, mais aussi les espaces continentaux (accès et desserte inégaux à et par ces réseaux) et que les routes maritimes sont donc le reflet de la mondialisation et de l'inégale intégration des territoires - que les mers et océans sont aussi des réservoirs de ressources alimentaires et énergétiques, anciennes et nouvelles (énergie houlomotrice, hydrolienne...), qui en font un espace convoité, traversé de tensions : exploitation et mise en valeur / protection (enjeu environnemental) - que les enjeux économiques se conjuguent avec des enjeux géostratégiques majeurs, les mers et océans - et spécialement les points nodaux que sont les détroits et canaux - se muant de plus en plus en "théâtres de l'exercice de la puissance" (T. Lecoq). Les rivalités à l'œuvre représentent une menace pour la liberté de circulation. 	<p>modalités de la maritimisation de l'économie - déjà largement abordée antérieurement, de manière à privilégier l'articulation avec la dynamique conférée au thème : "entre intégrations et rivalités".</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Antoine Frémont, Anne Frémont-Vanacore, <i>Géographie des espaces maritimes</i>, La documentation photographique, mars-avril 2015. - Florence Smits, <i>Mers et océans : un défi pour les géographes</i>, La Revue Maritime, 509, juillet 2017 (En ligne) - Une note de l'Ifri sur les nouvelles routes maritimes du commerce mondial - «Géopolitique des mers et des océans», <i>Diplomatie</i>, coll. Les grands dossiers, n° 55, février 2020. - Alain Miossec, <i>Géographie des mers et des océans</i>, PUR, 2014. - Alexandra Monnot, Franck Paris, <i>Géographie des mers et des océans</i>, Bréal, 2018. - Article "câbles sous-marins", <i>Géoconfluences</i> - Nombreuses ressources sur le site Géoimage - webdoc RFI : menaces sous les mers, panique dans le cyberspace
<p>Question spécifique sur la France La France : une puissance maritime ?</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de troisième : les élèves ont travaillé sur l'aménagement des territoires ultramarins français, et ont pu à cette occasion étudier la dimension stratégique que leur ZEE confère à ces territoires. 		

<p>Commentaire La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.</p>	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la France a une économie fortement maritimisée même si les ports français sont relativement modestes - que sa vaste ZEE lui donne accès à de nombreuses ressources, à des organisations régionales lointaines et à des bases pour sa marine - que la marine française joue un rôle important dans la mondialisation en assurant la liberté de circulation sur les mers et océans, alors que la mer est aussi le principal lieu de la dissuasion nucléaire française. 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop factuelle ou exhaustive, bien l'articuler aux grands axes du programme : les effets de la mondialisation sur les territoires et le jeu des acteurs. Ne pas négliger d'expliquer la place modeste des ports français par la faiblesse de leur hinterland et la concurrence des ports de la partie nord de la Northern Range : 1/3 des marchandises importées transitent par les ports de Belgique ou des Pays-Bas. Montrer que cette situation n'est pas figée, et que les choix des acteurs contribuent à la faire évoluer (choix d'aménagement des ports, canal Seine-Nord).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tristan Lecoq et Florence Smits (dir.), <i>Enseigner la mer</i>, Canopé éditions, 2016 - A. Louchet et F. Miotto, <i>Atlas des mers et océans. Conquêtes, tensions et explorations</i>, Autrement, "Atlas monde", Paris, 2015. - Un article de Géoconfluences sur l'extension du domaine maritime français - rapport du Sénat : Maritimisation : la France face à la nouvelle géopolitique des océans - Nombreuses ressources sur le site Géoiimage
---	---	---	---

Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

<p>Questions - Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de quatrième : dans le cadre d'une étude de l'organisation du monde, les élèves ont vu que les villes sont inégalement connectées aux grands réseaux de la mondialisation, et que cette situation crée des différences entre elles. Deux études de cas de grandes villes ont permis une première approche de l'espace mondialisé. • En classe de seconde, les notions de mondialisation, acteurs, émergence, inégalités ont été abordées. 		
<p>Commentaire La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation.</p>	<p>Les élèves devront prioritairement comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la mondialisation est un processus géohistorique multiséculaire qui aboutit à la mise en relation systémique des différents territoires et ensembles géographiques pavant l'espace planétaire et qu'elle est donc d'abord un processus d'intégration 	<p>Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop factuelle ou exhaustive, bien l'articuler aux grands axes du programme : les effets de la mondialisation sur les territoires et le jeu des acteurs. Si le professeur choisit de travailler à partir d'une étude de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Carroué, <i>"Géographie de la mondialisation. Crises et basculement du monde"</i>, 4eme édition, coll U Géographie, A. Colin, nov. 2019. - Laurent Carroué, "Atlas de la mondialisation. Une seule terre, des mondes", Ed Autrement, janv 2018.

<p>La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p> <p>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR), mais certains sont peu porteurs de développement.</p> <p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. - La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. - Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. - L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. 	<ul style="list-style-type: none"> - que la mondialisation est aussi, parallèlement, un processus qui valorise très inégalement les territoires et qui est porteur de profondes inégalités, et qu'elle est donc aussi un processus de fragmentation et de hiérarchisation, dont on étudie les acteurs et les effets sur les territoires - que le système-monde connaît depuis deux décennies des mutations majeures (perte du monopole de la puissance par l'Occident, « grande émancipation » des émergents qui donne naissance à un monde polycentrique, enjeux de durabilité face à la finitude du monde qui pose de redoutables problèmes d'adaptation) qui génèrent des tensions et des rivalités - que cette situation pose la question de la gouvernance mondiale et de la gestion de ces enjeux à l'échelle régionale par des accords régionaux plus ou moins ambitieux. 	<p>cas, il convient d'articuler étroitement son traitement à la suite de la leçon, et de ne pas la considérer comme un simple exemple introductif.</p> <p>Prendre la mesure des idées reçues sur cette question :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucun Etat n'est aujourd'hui en marge de la mondialisation elle-même : si certains sont en marge, c'est bien plutôt de la définition de ses règles et du partage des richesses qu'elle génère, - l'homogénéisation des modes de consommation demeure limitée malgré l'essor de nouvelles couches moyennes, - l'effacement des Etats en tant qu'acteurs est très relatif, - la maîtrise de l'espace – temps par les acteurs reste déterminante et profondément inégale géographiquement, tandis que la proximité garde toute sa valeur (marchés agricoles, ancrage des FTN...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une série de podcasts sur la mondialisation, diffusée sur France Culture en octobre 2017 - Conférence de C. Grataloup, “Jusqu’où nous mènera la mondialisation ?” (Politeia, 2016) - <i>La Russie, une puissance en renouveau ?</i> La Documentation Photographique, N°8126 - Novembre/Décembre 2018. - La Russie : réalités et perspectives économiques, par Julien VERCUEIL, Laurent CHAMONTIN, le 19 février 2019 - O. Dabène, F. Louault, Atlas de l'Amérique latine. Polarisation politique et crises, Paris, Autrement, 2019, 96 p. - Une étude de cas de l'académie de Paris sur les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. - L'Asie du Sud-est est une question au concours du Capes Externe en 2020 et 2021, la bibliographie sur le sujet est donc abondante. On peut se référer au site Geoconfluences.
<p>Question spécifique sur la France</p>	<p>Acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En classe de quatrième : les élèves ont travaillé sur les mobilités humaines transnationales, et ils ont pu dans ce cadre comprendre que la France est attractive pour les migrants internationaux comme pour les touristes. 		

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

Commentaire

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.

La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...

- En classe de troisième : en travaillant sur les espaces productifs français, les élèves ont été amenés à constater leur inégale attractivité dans la mondialisation. Le dernier thème de l'année a posé la question de la place et de l'influence culturelle, géopolitique, économique de la France dans le monde.
- En classe de seconde, les notions de migration et de tourisme ont été abordées.
- En classe de première : les élèves ont étudié la métropolisation qui renforce le poids de Paris et l'inégale attractivité des métropoles régionales. Ils ont de nouveau étudié l'intégration européenne et mondiale des systèmes productifs français. La notion d'entreprise transnationale a été abordée [attention au contexte particulier de 2019-2020].

Les élèves devront prioritairement comprendre :

- que la France est un acteur important de la mondialisation par sa présence et ses actions partout dans le monde (réseau AEF, IDE, francophonie...);
- que ses flux et implantations se concentrent surtout sur l'Europe et un large bassin méditerranéen;
- que des marques de la mondialisation sont visibles sur le territoire français : les métropoles, notamment Paris, métropole de rang mondial par excellence, mais aussi les autres métropoles, les espaces frontaliers, les ports et les espaces touristiques;
- que pour d'autres territoires, les marques de la mondialisation ne sont pas immédiatement visibles mais que cette dernière reste essentielle à leur fonctionnement.

Le volume horaire consacré à la question est limité : pour ne pas se perdre dans une approche trop factuelle ou exhaustive, bien l'articuler aux grands axes du programme : les effets de la mondialisation sur les territoires et le jeu des acteurs.

Remobiliser l'étude de Paris menée en première sans la refaire à l'identique : il s'agit cette fois d'observer les marques de la mondialisation sur son territoire.

Montrer qu'il existe des marques visibles de la mondialisation et des marques invisibles.

Valoriser la dimension spatiale de la question, par la réalisation de deux croquis (les implantations françaises dans le monde / les marques de la mondialisation sur le territoire français).

- L. Carroué, *La France – Les mutations des systèmes productifs*, coll. U, Armand Colin, 2013
- Site de [l'Observatoire des territoires](#).
- Nombreuses ressources sur le site [Géomage](#)